

# Accueil de Loisirs de Plémet

## REGLEMENT INTERIEUR

Le centre sera ouvert du Lundi 6 Juillet au Jeudi 28 Août 2009 inclus dans les locaux de l'école maternelle publique, rue des Écoles, 22210 Plémet. La participation d'un enfant à l'Accueil de Loisirs de l'Association Familles Rurales de Plémet nécessite l'adhésion à l'association. Celle-ci, d'un montant de 21 euros par famille, s'ajoute aux tarifs du centre et ouvre le droit à de nombreuses prestations sur le territoire national.

L'inscription à la semaine est souhaitée pour des raisons éducatives et de cohérences auprès de l'enfant (semaines à thèmes). Néanmoins, il est possible d'inscrire les enfants à un minimum de 3 jours par semaine. L'inscription à la journée est uniquement possible dans la limite des places disponibles mais au tarif de 17 euros la journée.

Une garderie sera ouverte le matin de 7H30 à 9H00 et le soir de 17H 30 à 18H30 le soir au prix de 1€ par garderie et par enfant. Les carnets de 5 tickets sont à retirer lors de l'inscription puis auprès du Directeur (règlement séparé).

Prix journée (subvention*)	Prix journée (hors subvention)
12€ <del>17</del> J (tarif dégressif de 0,50€ pour les 2 suivants)	14€ <del>50</del> (tarif dégressif selon les mêmes conditions)

\* **Tarifs pour les familles dont les communes subventionnent le centre.**

Le montant total du séjour doit être payé à l'inscription. Le chèque sera encaissé à l'ouverture du centre. En cas de maladie, le remboursement des jours d'absence sera effectué uniquement à partir du 4<sup>ème</sup> jour sur justificatif médical. Il est possible de rajouter des journées de présence en cours de séjour si l'enfant est déjà inscrit dans la semaine. Si le montant du séjour est réglé en partie ou en totalité par les services sociaux départementaux ou autres, la totalité du montant du séjour tel que prévu lors de l'inscription est dû et sera facturé, sauf en cas de maladie dûment justifié comme indiqué précédemment.

L'accueil de Loisirs est un lieu de détente et de bonne entente. Il est demandé aux parents et aux enfants d'utiliser des termes et mots corrects. Tous propos déplacés ou toutes violences verbales et physiques sont interdites et sanctionnées. Tout débordement sera signalé aux parents et, si ceux-ci persistent, l'enfant pourra se voir interdire l'accès au centre de Loisirs temporairement ou définitivement selon l'importance des faits. En cas d'exclusion, le montant de la semaine commencée reste dû. Un remboursement pourra être réalisé pour les semaines non réalisées après réparation ou déduction des objets détériorés s'il y a lieu.

Les enfants doivent avoir des tenues pratiques et adaptées au temps et aux activités (*tenue de sport, imper, k-way, casquette, bottes, serviette de table, maillot de bain (piscine), tenue de rechange pour les petits, crème solaire...*). Afin de limiter les pertes de vêtements, il est impératif de les marquer.

En cas de non respect de ce règlement, toute famille ou enfant pourra se voir interdire l'accès à l'Accueil de Loisirs jusqu'à ce que le différend soit résolu et sera susceptible de conditionner une réinscription ultérieure.

**L'Accueil de Loisirs est géré par une association dont les membres sont bénévoles. Nous comptons sur votre participation pour faire perdurer les activités, pour accompagner certaines activités et en fin de séjour pour l'entretien et le nettoyage des locaux. Nous nous impliquons pour nos et vos enfants, pourquoi pas vous ?**

Fait à PLEMET,  
Le

Le Président  
Lu et approuvé,

Les Parents  
Lu et approuvé,

# MODALITES D'INSCRIPTION

## Dates d'inscriptions avant le début du centre :

Les inscriptions se font lors de permanences à la Salle des Associations ou en mairie de Plémet :

- **Les samedis 20 et 27 juin 2009 de 10h00 à 12h00**
- **Les mardis 16, 23 et 30 juin 2009 de 16h30 à 18h00**

L'inscription à la semaine est souhaitée avec un minimum de 3 jours par semaine.

*L'inscription à la journée est uniquement possible dans la limite des places disponibles mais au tarif de 17 €uros la journée.*

## Réinscriptions ou nouvelles inscriptions durant le centre :

Afin de simplifier la gestion des inscriptions et surtout de ne pas accorder trop de temps aux tâches administratives, au détriment des activités et donc du temps accordé aux enfants, **les réinscriptions ou nouvelles inscriptions se feront le soir entre 17h30 et 18h30** pour les semaines à venir, **sur le lieu d'accueil.**

*Merci de votre compréhension.*